

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 26 juin 2014

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Emploi, rémunération et heures de travail, avril 2014

2

La rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles s'est établie à 932 \$ en avril, en hausse de 0,5 % par rapport au mois précédent. Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire a augmenté de 3,3 %.

Les crimes haineux déclarés par la police, 2012

9

La police a déclaré 1 414 affaires criminelles motivées par la haine au Canada en 2012, 82 de plus qu'en 2011. Ces crimes de haine représentaient 4,1 affaires pour chaque tranche de 100 000 habitants.

Étude : Épargne nationale au Canada et aux États-Unis, 1926 à 2011

12

Énergie électrique, avril 2014

15

Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction, mai 2014

17

Production et écoulement des produits du tabac, mai 2014

18

La cybercriminalité déclarée par la police, 2011 et 2012

19

Nouveaux produits et études

20



Communiqués

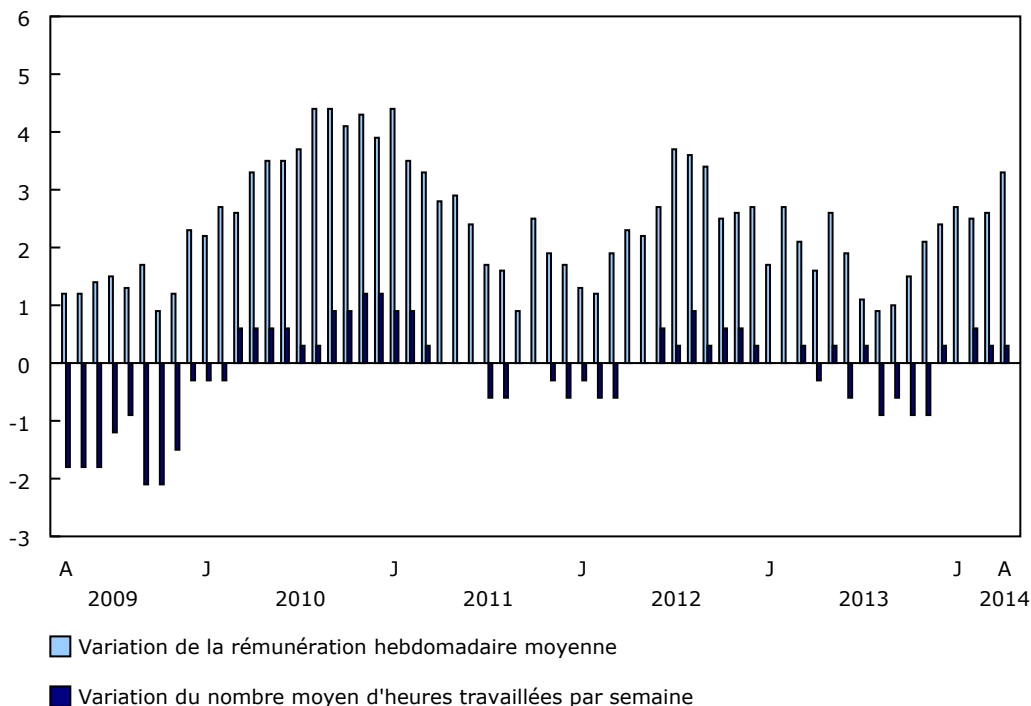
Emploi, rémunération et heures de travail, avril 2014

La rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles s'est établie à 932 \$ en avril, en hausse de 0,5 % par rapport au mois précédent. Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire a augmenté de 3,3 %.

Graphique 1

Variation d'une année à l'autre de la rémunération hebdomadaire moyenne et du nombre moyen d'heures travaillées par semaine

%



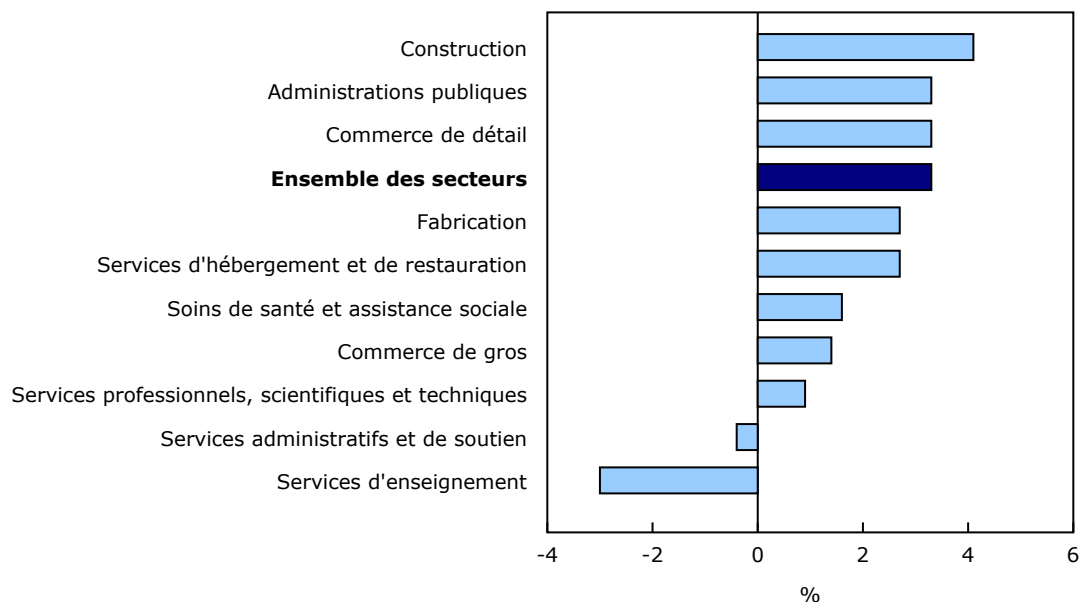
La hausse de 3,3 % de la rémunération hebdomadaire au cours des 12 mois ayant pris fin en avril s'explique par divers facteurs, y compris la croissance des salaires, les variations de la composition de l'emploi par secteur, par profession et par niveau d'expérience de travail ainsi que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine. En avril, les employés salariés non agricoles ont travaillé 32,9 heures par semaine en moyenne, soit un peu plus que la moyenne de 32,8 heures observée un an plus tôt.

Rémunération hebdomadaire moyenne par secteur

Parmi les 10 principaux secteurs d'activité, seul le secteur de la construction a affiché une croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne sur 12 mois supérieure à la moyenne nationale.

Graphique 2

Variation d'une année à l'autre de la rémunération hebdomadaire moyenne dans les 10 principaux secteurs, avril 2013 à avril 2014



La rémunération dans le secteur de la construction a progressé de 4,1 % par rapport à 12 mois plus tôt pour se chiffrer à 1 209 \$. Cependant, toute la progression est survenue entre juillet et octobre 2013. Des hausses d'une année à l'autre ont été observées dans la plupart des industries du secteur et les plus fortes ont été notées dans la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels.

Dans les administrations publiques, la rémunération hebdomadaire moyenne s'est également établie à 1 209 \$, en hausse de 3,3 % par rapport à 12 mois plus tôt, soit le même taux de croissance que la moyenne nationale. La majeure partie de la croissance s'est produite entre janvier et avril, et des hausses appréciables ont été enregistrées dans les services de protection fédéraux et dans les services de protection provinciaux.

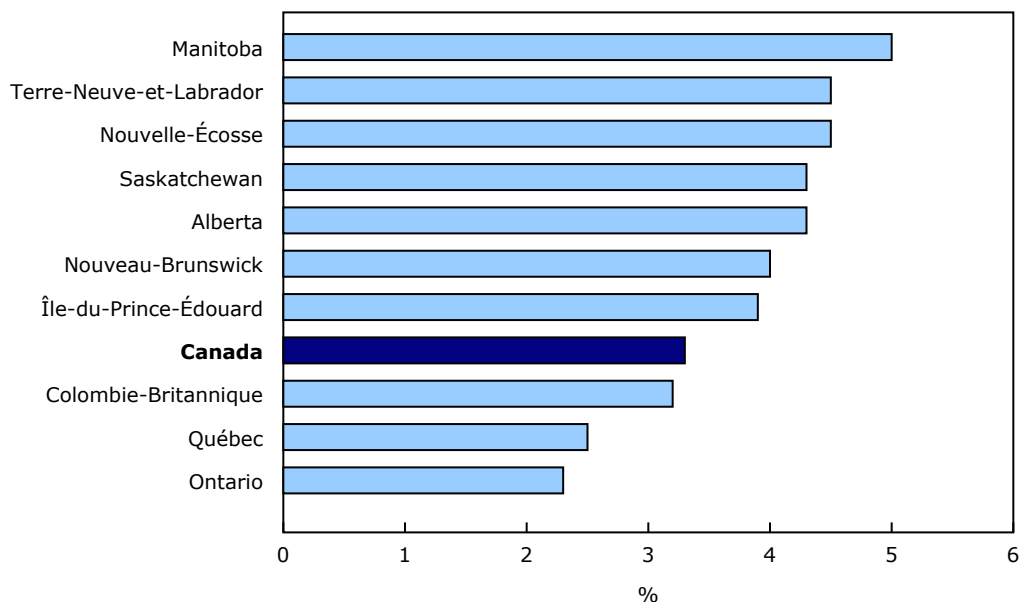
Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le commerce de détail a augmenté de 3,3 % pour se fixer à 539 \$ en avril, et une croissance notable de la rémunération a été observée dans les magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires.

Par rapport au sommet récent de 1 007 \$ atteint en avril 2013, la rémunération hebdomadaire dans les services d'enseignement a diminué de 3,0 % pour passer à 977 \$ en avril. L'essentiel de ce recul est survenu entre août et décembre 2013. Les plus fortes baisses d'une année à l'autre ont été enregistrées dans les universités et dans les écoles primaires et secondaires.

Rémunération hebdomadaire moyenne par province

Entre avril 2013 et avril 2014, la rémunération des employés salariés non agricoles a augmenté dans toutes les provinces. La croissance a été supérieure à la moyenne nationale dans sept provinces, le Manitoba s'étant classé en tête de liste.

Graphique 3
Croissance d'une année à l'autre de la rémunération hebdomadaire moyenne par province, avril 2013 à avril 2014



La rémunération hebdomadaire moyenne au Manitoba a augmenté de 5,0 % au cours des 12 mois ayant pris fin en avril pour se chiffrer à 871 \$. Des hausses ont été enregistrées dans les services administratifs et de soutien, dans le secteur du transport et de l'entreposage ainsi que dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale.

À Terre-Neuve-et-Labrador, la rémunération moyenne a progressé de 4,5 % d'une année à l'autre pour s'établir à 986 \$ en avril, soit le deuxième niveau de rémunération moyenne en importance au pays. La progression s'est répartie dans la plupart des secteurs de la province, tout particulièrement dans les administrations publiques et dans le secteur de la fabrication.

Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne en Nouvelle-Écosse a augmenté de 4,5 % pour atteindre 825 \$ en avril. La croissance s'est répartie dans plusieurs secteurs, tout particulièrement dans les services administratifs et de soutien, dans le commerce de gros, dans les services d'hébergement et de restauration et dans le commerce de détail.

En Alberta, la rémunération hebdomadaire a progressé de 4,3 % au cours des 12 mois ayant pris fin en avril pour se fixer à 1 142 \$. Cette province a conservé le premier rang au pays pour ce qui est de la rémunération moyenne. La majeure partie de la croissance a eu lieu entre juin et décembre 2013, et la rémunération a peu varié depuis. La hausse s'est répartie dans la plupart des secteurs de la province, et particulièrement dans celui de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz. La rémunération a aussi fortement augmenté dans le secteur du transport et de l'entreposage ainsi que dans le commerce de détail.

En Saskatchewan, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 4,3 % entre avril 2013 et avril 2014 pour atteindre 976 \$. Les secteurs de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz, du commerce de détail, du transport et de l'entreposage, de même que des services d'hébergement et de restauration ont enregistré des hausses appréciables.

Les deux plus grandes provinces du pays, le Québec et l'Ontario, ont affiché une croissance de la rémunération moyenne inférieure à la moyenne nationale. La rémunération s'est accrue de 2,5 % au Québec pour s'établir à 843 \$, et elle a augmenté de 2,3 % en Ontario pour passer à 934 \$.

Emploi salarié non agricole par secteur

Le nombre total d'employés salariés non agricoles a diminué de 18 500 en avril, après avoir augmenté de 27 700 en mars. Les baisses les plus marquées en avril ont été enregistrées dans le secteur de la fabrication, dans les administrations publiques et dans le secteur de la construction. Parallèlement, l'emploi salarié a progressé dans les services d'enseignement, dans le commerce de gros ainsi que dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale.

Par rapport à 12 mois plus tôt, le nombre d'employés salariés non agricoles a augmenté de 115 700 ou de 0,8 %, et l'essentiel de la hausse a eu lieu en juillet et en août 2013.

Parmi tous les secteurs, le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (+3,2 %) a affiché le taux de croissance le plus élevé sur 12 mois, suivi des services immobiliers, de location et de location à bail (+2,6 %). Au cours de la même période, l'emploi a diminué dans le secteur de l'information et de la culture (-3,9 %) ainsi que dans le secteur de la fabrication (-1,6 %).

Note aux lecteurs

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est une combinaison d'un recensement des retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada et des résultats de l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, laquelle recueille de l'information auprès d'un échantillon de 15 000 établissements. Son principal objectif est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, du nombre d'emplois et du nombre d'heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Cette analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'objectif premier est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

À la suite de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances affichées par les données sont assez semblables.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées. L'élimination de l'effet des variations saisonnières facilite les comparaisons. Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, voir le document intitulé [Données désaisonnalisées – Foire aux questions](#).

Les données sur les employés rémunérés non agricoles portent sur tous les employés rémunérés à l'heure et les salariés, ainsi que sur la catégorie des « autres employés », qui comprend les employés payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

Les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les employés rémunérés à l'heure et les salariés, et excluent les entreprises qui n'ont pu être classées dans une catégorie du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pu être classées dans une catégorie du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre d'employés.

Dans chaque communiqué, les données pour le mois de référence en cours sont sujettes à révision. Les données du mois précédent ont été révisées. Les utilisateurs sont invités à demander et à utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés – Données désaisonnalisées

	Avril 2013	Mars 2014 ^r	Avril 2014 ^P	Mars à avril 2014	Avril 2013 à avril 2014	Mars à avril 2014	Avril 2013 à avril 2014
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	902,76	927,49	932,13	4,64	29,37	0,5	3,3
Foresterie, exploitation et soutien	1 045,35	996,19	1 042,31	46,12	-3,04	4,6	-0,3
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	1 824,93	2 027,18	2 068,34	41,16	243,41	2,0	13,3
Services publics	1 620,57	1 755,01	1 783,12	28,11	162,55	1,6	10,0
Construction	1 161,68	1 208,95	1 209,30	0,35	47,62	0,0	4,1
Fabrication	1 018,69	1 034,34	1 046,65	12,31	27,96	1,2	2,7
Commerce de gros	1 070,03	1 081,28	1 085,05	3,77	15,02	0,3	1,4
Commerce de détail	522,15	532,68	539,33	6,65	17,18	1,2	3,3
Transport et entreposage	950,14	990,00	1 026,89	36,89	76,75	3,7	8,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 110,01	1 179,70	1 190,38	10,68	80,37	0,9	7,2
Finance et assurances	1 121,26	1 192,31	1 228,66	36,35	107,40	3,0	9,6
Services immobiliers, de location et de location à bail	857,96	906,06	917,00	10,94	59,04	1,2	6,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 281,14	1 290,20	1 293,09	2,89	11,95	0,2	0,9
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 212,13	1 332,74	1 298,27	-34,47	86,14	-2,6	7,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	737,63	764,48	734,91	-29,57	-2,72	-3,9	-0,4
Services d'enseignement	1 007,46	986,99	977,37	-9,62	-30,09	-1,0	-3,0
Soins de santé et assistance sociale	823,55	848,21	836,89	-11,32	13,34	-1,3	1,6
Arts, spectacles et loisirs	560,85	614,91	593,84	-21,07	32,99	-3,4	5,9
Services d'hébergement et de restauration	360,24	368,70	369,87	1,17	9,63	0,3	2,7
Autres services, sauf les services d'administrations publiques	736,89	737,37	741,09	3,72	4,20	0,5	0,6
Administrations publiques	1 170,44	1 195,14	1 209,04	13,90	38,60	1,2	3,3
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	943,15	983,03	985,71	2,68	42,56	0,3	4,5
Île-du-Prince-Édouard	748,18	765,18	777,51	12,33	29,33	1,6	3,9
Nouvelle-Écosse	789,78	813,38	825,18	11,80	35,40	1,5	4,5
Nouveau-Brunswick	802,88	821,20	834,81	13,61	31,93	1,7	4,0
Québec	823,09	834,82	843,46	8,64	20,37	1,0	2,5
Ontario	913,13	930,15	934,36	4,21	21,23	0,5	2,3
Manitoba	829,74	857,03	871,14	14,11	41,40	1,6	5,0
Saskatchewan	935,21	967,82	975,87	8,05	40,66	0,8	4,3
Alberta	1 094,83	1 140,00	1 141,70	1,70	46,87	0,1	4,3
Colombie-Britannique	868,02	894,42	895,63	1,21	27,61	0,1	3,2
Yukon	992,66	1 007,71	1 030,25	22,54	37,59	2,2	3,8
Territoires du Nord-Ouest	1 271,41	1 351,86	1 372,13	20,27	100,72	1,5	7,9
Nunavut	997,86	1 093,43	1 104,69	11,26	106,83	1,0	10,7

^r révisé

^P provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2012.

Note(s) : Tableau de CANSIM connexe 281-0063. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Tableau 2
Nombre de salariés – Données désaisonnalisées

	Avril 2013	Mars 2014 ^r	Avril 2014 ^p	Mars à avril 2014	Avril 2013 à avril 2014	Mars à avril 2014	Avril 2013 à avril 2014
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	15 351,4	15 485,6	15 467,1	-18,5	115,7	-0,1	0,8
Foresterie, exploitation et soutien	38,7	39,1	39,5	0,4	0,8	1,1	2,1
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	224,0	230,2	231,2	1,0	7,2	0,4	3,2
Services publics	120,4	118,6	120,1	1,5	-0,3	1,2	-0,2
Construction	945,1	960,5	956,0	-4,5	10,9	-0,5	1,1
Fabrication	1 491,9	1 473,0	1 467,6	-5,4	-24,3	-0,4	-1,6
Commerce de gros	763,3	772,1	773,7	1,6	10,4	0,2	1,4
Commerce de détail	1 906,4	1 927,8	1 928,5	0,7	22,1	0,0	1,2
Transport et entreposage	711,1	724,5	724,9	0,4	13,8	0,1	1,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	328,8	319,3	316,0	-3,3	-12,8	-1,0	-3,9
Finance et assurances	699,3	703,3	704,2	0,9	4,9	0,1	0,7
Services immobiliers, de location et de location à bail	267,5	273,2	274,5	1,3	7,0	0,5	2,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	815,5	827,1	828,6	1,5	13,1	0,2	1,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	106,2	102,6	102,6	0,0	-3,6	0,1	-3,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	760,0	775,1	773,3	-1,8	13,3	-0,2	1,8
Services d'enseignement	1 197,2	1 211,4	1 214,0	2,6	16,8	0,2	1,4
Soins de santé et assistance sociale	1 737,7	1 767,4	1 769,0	1,6	31,3	0,1	1,8
Arts, spectacles et loisirs	248,7	254,1	250,4	-3,7	1,7	-1,5	0,7
Services d'hébergement et de restauration	1 174,1	1 189,6	1 185,8	-3,8	11,7	-0,3	1,0
Autres services, sauf les services d'administrations publiques	537,8	541,7	540,9	-0,8	3,1	-0,1	0,6
Administrations publiques	1 036,7	1 041,2	1 036,4	-4,8	-0,3	-0,5	0,0
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	213,9	216,1	215,9	-0,2	2,0	-0,1	0,9
Île-du-Prince-Édouard	62,4	63,2	63,2	0,0	0,8	0,1	1,3
Nouvelle-Écosse	403,1	400,4	399,4	-1,0	-3,7	-0,3	-0,9
Nouveau-Brunswick	310,1	302,9	297,7	-5,2	-12,4	-1,7	-4,0
Québec	3 472,2	3 474,0	3 456,9	-17,1	-15,3	-0,5	-0,4
Ontario	5 820,6	5 877,1	5 874,6	-2,5	54,0	0,0	0,9
Manitoba	585,1	577,5	578,2	0,7	-6,9	0,1	-1,2
Saskatchewan	476,6	484,2	480,4	-3,8	3,8	-0,8	0,8
Alberta	1 971,4	2 029,2	2 034,6	5,4	63,2	0,3	3,2
Colombie-Britannique	1 975,2	1 999,7	2 005,1	5,4	29,9	0,3	1,5
Yukon	21,2	21,8	21,8	0,0	0,6	0,0	3,2
Territoires du Nord-Ouest	28,1	27,9	27,6	-0,3	-0,5	-1,1	-1,7
Nunavut	11,6	11,5	11,6	0,1	0,0	1,1	0,2

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2012.

Note(s) : Tableau de CANSIM connexe 281-0063.

Données offertes dans CANSIM : tableaux 281-0023, 281-0026, 281-0029, 281-0032, 281-0035, 281-0037, 281-0039, 281-0041, 281-0043, 281-0045, 281-0047 à 281-0049 et 281-0063.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2612.

Il est possible de consulter un [tableau de données](#) à partir du module *Tableaux sommaires* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Les données de mai sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront diffusées le 31 juillet.

Il est possible d'obtenir plus d'information en ligne sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G)*, à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Emmanuelle Bourbeau au 613-951-3007 (emmanuelle.bourbeau@statcan.gc.ca), Division de la statistique du travail.

Les crimes haineux déclarés par la police, 2012

En 2012, la police a déclaré 1 414 affaires criminelles motivées par la haine au Canada, 82 de plus qu'en 2011. Ces crimes de haine représentaient 4,1 affaires pour chaque tranche de 100 000 habitants.

En 2012, environ la moitié des crimes haineux (704 affaires ou 51 %) étaient motivés par la haine d'une race ou d'une origine ethnique (p. ex. noire, asiatique, arabe ou autochtone). La haine d'une religion particulière (dont les religions juive, musulmane, catholique ainsi que toute autre religion) était à l'origine de 419 autres affaires, ou de 30 % des crimes haineux.

De plus, 185 affaires (13 %) étaient motivées par la haine de l'orientation sexuelle, tandis que le reste des crimes haineux (6 %) étaient fondés sur la langue, l'incapacité mentale ou physique, le sexe, l'âge ou une autre caractéristique (comme la profession ou les convictions politiques).

Graphique 1

Crimes haineux déclarés par la police, selon le type de motif, 2012

1. Comprend l'incapacité mentale ou physique, la langue, le sexe et d'autres facteurs semblables (p. ex. la profession ou les convictions politiques).

Note(s) : Les renseignements qui figurent dans le présent graphique correspondent aux données déclarées par les services de police desservant 99 % de la population du Canada.

Parmi les crimes motivés par la haine de la race ou de l'origine ethnique, les populations noires étaient les plus souvent ciblées (21 % de tous les types de crimes haineux). Dans le cas des crimes motivés par la haine de la religion, ceux qui ciblaient les populations juives étaient les plus fréquents (17 % de tous les types de crimes haineux).

Le méfait est le crime haineux le plus souvent déclaré par la police

Dans l'ensemble, la majorité (69 %) des crimes haineux déclarés par la police comportaient des infractions sans violence. Le méfait, qui comprend le vandalisme, le graffiti et d'autres formes de destruction d'un bien, était l'infraction la plus courante parmi les crimes de haine déclarés par la police. Les affaires de méfait constituaient plus de la moitié des crimes de haine en 2012; 6 % des crimes haineux étaient des méfaits envers des biens religieux, alors que 51 % entraient dans la catégorie des autres méfaits.

Graphique 2

Crimes motivés par la haine, selon le type d'infraction, 2012

1. Comprend les crimes contre les biens et d'autres actes criminels sans violence, comme l'introduction par effraction et le fait de troubler la paix.

2. Comprend les autres crimes contre la personne comportant de la violence ou la menace de violence, comme le vol qualifié et les appels téléphoniques harcelants.

Note(s) : Les renseignements qui figurent dans le présent graphique correspondent aux données déclarées par les services de police desservant 86 % de la population du Canada. Ils excluent les données déclarées par les services de police qui ont participé à l'enquête supplémentaire du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (version 2.2) à Toronto, à Calgary, à Québec et à Saint John.

Près du tiers (31 %) des crimes haineux déclarés par la police en 2012 comportaient des infractions avec violence, comme des voies de fait, des menaces ou du harcèlement criminel. Cette proportion différait toutefois selon le type de motif. Par exemple, les deux tiers (67 %) des crimes motivés par la haine de l'orientation sexuelle et le tiers (32 %) des crimes motivés par la haine de la race ou de l'origine ethnique comportaient une infraction avec violence, tandis que les crimes motivés par la haine de la religion étaient moins susceptibles d'être violents (13 %).

Les auteurs présumés et les victimes de crimes haineux sont souvent jeunes

Les adolescents et les jeunes adultes étaient les plus susceptibles d'être l'auteur présumé ou la victime d'un crime haineux. Parmi les auteurs présumés de crimes haineux en 2012, 57 % étaient âgés de moins de 25 ans. Les crimes motivés par la haine de l'orientation sexuelle comptaient la plus forte proportion d'auteurs présumés de moins de 25 ans (66 %).

La majorité des auteurs présumés de crimes haineux (84 %) étaient de sexe masculin. Plus particulièrement, les jeunes hommes de moins de 18 ans représentaient 31 % des auteurs présumés.

En 2012, 40 % des victimes de crimes haineux avaient moins de 25 ans. Les victimes des crimes motivés par la haine de l'orientation sexuelle tendaient à être plus jeunes, 56 % d'entre elles ayant moins de 25 ans.

La majorité des crimes haineux déclarés par la police se produisent dans les grandes villes

La majorité (82 %) des crimes haineux déclarés par la police au Canada ont été commis dans les grandes villes (régions métropolitaines de recensement [RMR]). Dans l'ensemble, les 10 plus grandes RMR au Canada, qui comptent légèrement plus de la moitié de la population, ont enregistré 63 % des crimes de haine déclarés par la police en 2012.

Toronto, Montréal et Vancouver, les trois plus grandes RMR au Canada, ont enregistré 35 % des crimes de haine déclarés par la police. Toutefois, lorsque la taille de la population était prise en compte, ces trois RMR n'affichaient pas les taux de crimes haineux déclarés par la police les plus élevés. En 2012, c'est à Hamilton, à Thunder Bay et à Peterborough que l'on retrouvait les taux pour 100 000 habitants les plus élevés de crimes de haine déclarés par la police.

Il importe de reconnaître que, d'après les services de police, les taux plus élevés de crimes de haine déclarés par la police dans certains secteurs de compétence peuvent s'expliquer par des différences ou des variations quant à la connaissance que la police et les membres de la collectivité ont de ces affaires, quant à leur signalement par ces derniers et quant aux enquêtes policières dont elles font l'objet.

Note aux lecteurs

Les crimes haineux déclarés par la police désignent des affaires criminelles dont une enquête policière permet de déterminer qu'elles ont été motivées par la haine d'un groupe identifiable. L'affaire peut cibler la race, la couleur, l'origine nationale ou l'appartenance ethnique, la religion, l'orientation sexuelle, la langue, le sexe, l'âge, l'incapacité mentale ou physique, ou d'autres facteurs tels que la profession ou les convictions politiques.

Les données sur les crimes haineux déclarés par la police sont recueillies chaque année depuis 2006 et englobent 99 % de la population du Canada depuis 2010.

Les fluctuations du nombre annuel d'affaires peuvent être attribuables à l'évolution des pratiques des services de police locaux et de la participation de la collectivité, ainsi qu'à la volonté des victimes de signaler les affaires à la police. Le nombre de crimes haineux figurant dans le présent communiqué représente ceux qui ont été signalés à la police. Les données sur la victimisation autodéclarée par les Canadiens dans le cadre de l'Enquête sociale générale semblent indiquer qu'environ le tiers (34 %) des affaires qui, selon les répondants, ont été motivées par la haine ont été signalées à la police.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 3302 et 4504.

L'article de *Juristat* « Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2012 » (85-002-X) est maintenant accessible sur notre site Web. Sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*, choisissez *Publications*, puis *Tous les sujets*, puis *Crime et justice*, puis *Juristat*.

Il est maintenant possible de consulter les données de 2012 sur les crimes haineux provenant de services de police d'un bout à l'autre du Canada qui participent au Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Les données sont offertes sur demande.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Étude : Épargne nationale au Canada et aux États-Unis, 1926 à 2011

Le taux d'épargne s'entend du rapport entre l'épargne brute et le revenu brut. Le taux d'épargne national, quant à lui, correspond à la somme de toutes les épargnes dans l'économie. Une nouvelle étude a permis d'analyser les données sur le taux d'épargne au Canada et aux États-Unis de 1926 à 2011 et de dégager des similitudes et des différences.

L'étude montre que les taux d'épargne nationaux ont considérablement diminué dans les deux pays durant la Crise de 1929 pour remonter fortement par la suite, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

Après la guerre, de 1950 à 1971, le taux d'épargne national brut au Canada s'est établi en moyenne à 25 % environ, soit un taux supérieur au taux moyen de 22 % observé aux États-Unis pendant la même période. Le taux d'épargne canadien a diminué durant les années 1970 et 1980, puis s'est stabilisé autour d'une moyenne de 22 % entre 1990 et 2011, un taux ne différant pas significativement de celui enregistré aux États-Unis.

Graphique 1

Taux d'épargne nationaux bruts, Canada et États-Unis, 1926 à 2011

Note(s) : Les calculs sont fondés sur les données provenant de Statistique Canada, Système de comptabilité nationale du Canada, et du Bureau of Economic Analysis, National Income and Product Accounts.

Graphique 2

Composition du taux d'épargne national brut, Canada, 1926 à 2011

Note(s) : Les calculs sont fondés sur les données provenant du Système de comptabilité nationale du Canada.

Graphique 3

Composition du taux d'épargne national brut, États-Unis, 1926 à 2011

Note(s) : Les calculs sont fondés sur les données provenant du Bureau of Economic Analysis, National Income and Product Accounts.

Différences sectorielles

L'étude révèle également que les taux d'épargne des différentes composantes du taux d'épargne national, notamment ceux des secteurs des ménages, des sociétés et des administrations publiques, ont été moins stables que le taux d'épargne national, tant au Canada qu'aux États-Unis. Les taux d'épargne dans les différents secteurs fluctuent souvent dans des directions opposées, ce qui confère une certaine stabilité au taux d'épargne national dans son ensemble. Par exemple, les taux d'épargne des ménages et des sociétés ont évolué dans des directions opposées entre 1950 et 2011. Les variations dans l'épargne des ménages et des sociétés ont aussi été contrebalancées par les variations observées dans le secteur des administrations publiques au cours de la même période.

Les taux d'épargne des ménages ont évolué différemment au Canada et aux États-Unis. Dans aucun des deux pays, le taux d'épargne des ménages n'est un bon indicateur du taux d'épargne national. Après la guerre, le taux d'épargne des ménages au Canada a augmenté tout au long des années 1970, il a atteint un sommet au début des années 1980, puis s'est replié pendant les années 1990 avant de remonter légèrement durant la deuxième moitié des années 2000. Aux États-Unis, le taux d'épargne des ménages a connu une légère hausse entre les années 1950 et les années 1970 pour amorcer ensuite un long déclin jusqu'à la fin des années 2000.

Au Canada, les variations dans l'épargne des ménages ont été partiellement contrebalancées par celles notées dans l'épargne des administrations publiques et des sociétés. Ainsi, le mouvement à la baisse des taux d'épargne des ménages pendant les années 1990 est allé de pair avec une diminution des déficits des administrations publiques. Les corrélations négatives observées entre les ménages et les administrations publiques d'un cycle économique à l'autre tiennent aussi pour les États-Unis. Cependant, durant la longue période de repli des taux d'épargne des ménages aux États-Unis, cette baisse de l'épargne des ménages a été compensée par des hausses de l'épargne des non-résidents (emprunt à l'étranger) et de l'épargne des sociétés.

Le taux d'épargne des sociétés et ceux des ménages et des administrations publiques vont en sens opposé

Au cours de la période allant de 1970 à 2008, l'épargne des sociétés a suivi une tendance à la hausse, alors que la contribution des ménages et des administrations publiques à l'épargne nationale a diminué. Au Canada, l'épargne des sociétés a contribué à l'épargne nationale pendant les années 2000, étant à l'origine de plus de 14 points de pourcentage, comparativement à une moyenne de 11 points de pourcentage pendant les années 1990. Aux États-Unis, la part de l'épargne attribuable au secteur des sociétés a également augmenté au fil du temps.

L'épargne des non-résidents joue aussi un rôle

Les non-résidents ont eu une contribution généralement positive à l'épargne au Canada entre 1950 et 2011. L'épargne des non-résidents est positive lorsqu'un pays emprunte à l'étranger — c'est-à-dire lorsque le solde du compte courant affiche un déficit et lorsque les bénéfices nets réinvestis d'investissement étranger sont positifs.

Cependant, le Canada est devenu prêteur pour le reste du monde durant les années 2000. Cette position de prêteur a coïncidé avec un sommet sans précédent du taux d'épargne des sociétés. Par contre, aux États-Unis, le taux d'épargne des non-résidents a commencé à augmenter au début des années 1970, au moment où le pays passait d'une position de prêteur à l'étranger à celle d'emprunteur de l'étranger. La contribution des non-résidents à l'épargne nationale aux États-Unis a crû constamment jusqu'à la fin de la période.

Note aux lecteurs

Dans la présente étude, le taux d'épargne nationale correspond à la somme de l'épargne brute de quatre secteurs institutionnels : le secteur des ménages, le secteur des sociétés, le secteur des administrations publiques et le secteur des non-résidents. Le taux d'épargne correspond à l'épargne nationale divisée par le revenu national brut (RNB), mesure antérieurement désignée par le terme « produit national brut ».

Le taux d'épargne sectoriel correspond à l'épargne brute du secteur divisée par le RNB total. Selon cette méthode, la somme des taux d'épargne bruts des secteurs est égale au taux agrégé d'épargne nationale, et le taux d'épargne brut de chaque secteur est égal à la contribution du secteur au taux d'épargne nationale brut.

Il importe de noter, toutefois, que le taux d'épargne brut des ménages utilisé dans la présente étude diffère du taux d'épargne net des ménages utilisé plus couramment. Ce dernier correspond à l'épargne nette du secteur des ménages divisée par le revenu disponible des ménages. Empiriquement, le taux d'épargne net des ménages et la mesure du taux d'épargne brut des ménages employée dans le présent article suivent des tendances semblables au fil du temps, mais à des niveaux différents.

Le document de recherche « L'épargne nationale au Canada et aux États-Unis de 1926 à 2011 », qui fait partie de la *Série de documents de recherche sur l'analyse économique* (11F0027M), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Des études similaires sont également accessibles à partir du module [Mise à jour sur l'analyse économique](#) de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec John Baldwin au 613-951-8588 (john.baldwin@statcan.gc.ca), Division de l'analyse économique.

Énergie électrique, avril 2014

En avril, la production d'électricité au Canada a diminué de 0,9 % par rapport au même mois en 2013 pour passer à 47,6 millions de mégawattheures (MWh). Il s'agit du plus bas niveau de production totale enregistré depuis septembre 2013. En avril, la production hydroélectrique s'est repliée de 1,4 % d'une année à l'autre pour se chiffrer à 30,2 millions de MWh, soit sous la moyenne annuelle de 32,2 millions de MWh.

Graphique 1 Production d'électricité

En revanche, la production d'électricité par la vapeur au Canada a affiché la progression la plus marquée en avril, en hausse de 3,3 % par rapport au même mois l'année précédente pour atteindre 7,0 millions de MWh. La majeure partie de l'augmentation résulte de la production accrue en Alberta.

La consommation canadienne était inchangée par rapport au même mois l'année précédente et s'est établie à 44,8 millions de MWh en avril. La production d'électricité par les services a diminué de 0,5 % pour se fixer à 44,3 millions de MWh. La production d'électricité par les industries s'est contractée de 6,7 % pour s'établir à 3,4 millions de MWh.

En avril, la production d'électricité en Ontario a diminué de 4,7 % d'une année à l'autre pour se chiffrer à 11,3 millions de MWh. Le secteur de l'électricité de type nucléaire, premier secteur en importance de l'Ontario, a connu une baisse de 3,9 %, qui a porté sa production à 6,9 millions de MWh, alors que la production d'hydroélectricité a progressé de 4,8 % pour passer à 3,1 millions de MWh.

En Alberta, la production a augmenté de 8,9 % par rapport à avril 2013 pour atteindre 5,3 millions de MWh en avril. La production d'électricité par la vapeur a crû de 13,9 % pour s'établir à 3,9 millions de MWh, soit un peu plus que la moyenne annuelle de 3,8 millions de MWh.

Graphique 2 Production d'électricité selon le type

Les importations canadiennes totales d'électricité en provenance des États-Unis ont augmenté de 9,2 % comparativement au même mois en 2013 pour se chiffrer à 1,3 million de MWh en avril. La Colombie-Britannique a importé plus d'électricité que toute autre province, soit plus de 1,1 million de MWh, en hausse de 4,5 %.

Les exportations totales d'électricité vers les États-Unis ont diminué de 8,1 % par rapport au même mois l'année précédente pour se fixer à 4,2 millions de MWh en avril. Le Québec a conservé le premier rang parmi les provinces pour ce qui est des exportations d'électricité, ayant exporté 1,8 million de MWh aux États-Unis en avril, en baisse 9,9 %.

Note aux lecteurs

Le présent rapport vise à fournir un indicateur mensuel uniforme de l'offre d'électricité au Canada, un élément clé du calcul du produit intérieur brut mensuel.

La production totale nette d'électricité pour le Canada et les provinces combine l'ensemble de l'électricité produite par toutes les sources, y compris l'hydroélectricité, la vapeur, le nucléaire, la combustion interne ainsi que l'énergie éolienne, solaire et marémotrice.

Le total de l'électricité disponible représente la production totale d'électricité, moins les livraisons d'électricité, plus les recettes.

Toutes les données sur les importations et les exportations sont fournies directement par l'Office national de l'énergie.

Des révisions ont été apportées aux données de février et de mars 2014.

Données offertes dans CANSIM : tableaux 127-0002 et 127-0003.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2151.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction, mai 2014

L'Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction (y compris les suppléments) pour le Canada a connu une hausse de 0,6 % en mai par rapport au mois précédent. L'indice composite a augmenté de 1,8 % au cours de la période de 12 mois se terminant en mai.

Parmi les 22 régions métropolitaines représentées, St. John's (+4,4 %) et Halifax (+3,0 %) ont enregistré les hausses de l'indice composite les plus marquées par rapport au mois précédent.

Parmi les 16 métiers représentés, ceux de charpentier (+0,8 %), de ferblantier (+0,7 %) ainsi que ceux de ferrailleur et de plâtrier (+0,6 % dans les deux cas) ont enregistré les hausses mensuelles les plus fortes en mai.

Note aux lecteurs

Les taux de salaires syndicaux sont publiés pour 16 métiers dans 22 régions métropolitaines tant pour les taux de base que pour les taux englobant certaines rémunérations supplémentaires. Les indices (2007=100) sont calculés pour les mêmes régions métropolitaines et sont publiés pour celles où une majorité des métiers sont couverts par les conventions collectives actuelles.

Les taux des salaires et les indices des 30 derniers mois pourraient être révisés à la suite de la diffusion des données pour un mois donné. Cela est attribuable au délai qui pourrait être observé entre l'expiration d'une convention collective et la ratification d'une nouvelle convention collective. Les taux de salaires et les indices ne sont pas désaisonnalisés.

Données offertes dans CANSIM : tableaux 327-0003 et 327-0045.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2307.

Les données de juin de l'Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction seront diffusées le 24 juillet.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Production et écoulement des produits du tabac, mai 2014

Les fabricants canadiens ont produit 2,1 milliards de cigarettes en mai, en hausse de 11,4 % par rapport au mois précédent. Le nombre total de cigarettes vendues a connu une hausse de 13,7 % pour s'établir à 1,9 milliard.

Données offertes dans CANSIM : tableau 303-0062.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2142.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

La cybercriminalité déclarée par la police, 2011 et 2012

Il est maintenant possible de consulter les données de 2011 et de 2012 sur la cybercriminalité provenant d'un sous-ensemble de services de police d'un bout à l'autre du Canada qui participent à la plus récente version du Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Les données sont offertes sur demande.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3302.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Nouveaux produits et études

Nouveaux produits

Juristat, vol. 34, n° 1

Numéro au catalogue 85-002-X (HTML | PDF)

Nouvelles études

Série de documents de recherche sur l'analyse économique (AE) : « L'épargne nationale au Canada et aux États-Unis de 1926 à 2011 », n° 93

Numéro au catalogue 11F0027M2014093 (HTML | PDF)

Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2012

Juristat



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-X.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet ou pour s'y abonner, visitez notre site Web à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca>.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2014. Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de [licence ouverte de Statistique Canada](#) :

<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>